

Le Petit Chauvriot

Bulletin Municipal



N°7 - Juillet 2025

Edito du Maire

Chères Chauvriottes, chers Chauvriot,

Je suis heureux de vous adresser ces quelques mots pour partager avec vous les avancées significatives de nos chantiers en cours.

Tout d'abord, l'avancée bien visible des travaux de notre station d'épuration qui par ses aspects novateurs et respectueux de l'environnement a fait récemment l'objet d'un article dans le Parisien et un reportage sur France 3.

Ensuite, la fin de la seconde phase du programme d'installation des caméras de vidéo protection qui nous permet de sécuriser l'ensemble des points sensibles de notre village. L'actualité nous rappelle chaque jour le rôle essentiel de la vidéoprotection dans la sécurité publique et privée.

Par ailleurs, le chantier de rénovation de la mairie, de son parvis et de l'accès à l'école progresse également de manière satisfaisante. Ces travaux permettront d'une part de permettre aux personnes handicapées d'accéder à la mairie et à l'école, de sécuriser l'accès de l'école pour nos enfants et d'améliorer nettement l'isolation de notre mairie actuellement considérée comme une passoire thermique.

Enfin, je souhaite remercier chaleureusement tous les acteurs impliqués dans ces projets, ainsi que vous, chers habitants, pour votre patience et votre soutien. Ensemble, nous construisons l'avenir de notre commune, et je suis convaincu que ces réalisations contribueront à notre bien-être collectif.

Je profite également de cet édito pour vous informer des raisons qui nous ont conduits à prendre la décision de couper les châtaigniers entourant notre cimetière. Il s'agit d'une action de sécurisation suite à la récente chute d'un arbre qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques. Il a été constaté que nombreux châtaigniers souffrent de maladies graves qui compromettent leur survie et leur stabilité. Il ne serait pas raisonnable d'exposer les visiteurs du cimetière à de tels risques.

Restons mobilisés et solidaires pour continuer à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Avec toute ma gratitude.

Jacques DELAUNE
Maire de Chauvry

Assainissement à Chauvry, c'est presque fini !



Impossible de la manquer, la station d'épuration en cours de réalisation sera achevée en fin d'année et l'assainissement pour tous les habitants prévu début 2026.

Une réunion publique sera bientôt programmée.

Retrouvez plus d'informations ainsi qu'une visite commentée directement sur le site du SIARE en scannant le QR code ci-dessous.



<https://siare95.fr/siare-vous-informe/actualites/visite-commentee-du-chantier-de-realisation-de-la-future-eco-station-de-bethemont-la-foret-chauvry-et-reamenagement-du-ru-des-glaises.html>



Aménagement du parvis de la Mairie

Notre projet de rénovation de notre mairie, du réaménagement de son parvis et de la sécurisation de l'accès de l'école avance favorablement. D'importantes subventions du département et de la région nous permettront de mener à bien ce projet ambitieux commun. En avant-première l'esquisse réalisée par notre architecte.



Vidéo protection

Vous l'avez sans doute remarqué, 3 nouvelles caméras viennent d'être installées dans notre commune. Elles sont respectivement situées à l'entrée du village en venant de Béthemont-la-Forêt, sur la place de la Mairie et à l'extrémité nord de la rue des Petites Communes. Les entrées et les sorties du village sont désormais sous contrôle ainsi que l'ensemble des communes de la CCVO3F.

Terrain de tennis

Notre tennis est désormais doté d'un filet flambant neuf. Pour rappel, le tennis est en accès libre pour tous les habitants de Chauvry. L'utilisation de cette installation se fait sous l'entière responsabilité des usagers.

La mairie ne pourra être tenue responsable des accidents, blessures ou dommages matériels survenus lors de l'utilisation du terrain. Les usagers sont invités à respecter les règles de prudence et à utiliser le terrain de manière appropriée.



Recensement des jeunes, dès 16 ans.

Le recensement des jeunes doit se faire dans les 3 mois suivant leur 16^{ème} anniversaire.

Ce recensement s'effectue en mairie qui vous remettra une attestation de recensement.

A partir de 7 mois suivant ce recensement, vous devrez vous rendre sur le portail majdc.fr afin d'y créer votre compte et y trouver toutes les informations nécessaires concernant la date prévue de la Journée Défense et Citoyenneté obligatoire pour toutes et tous hormis les personnes médicalement exemptées.

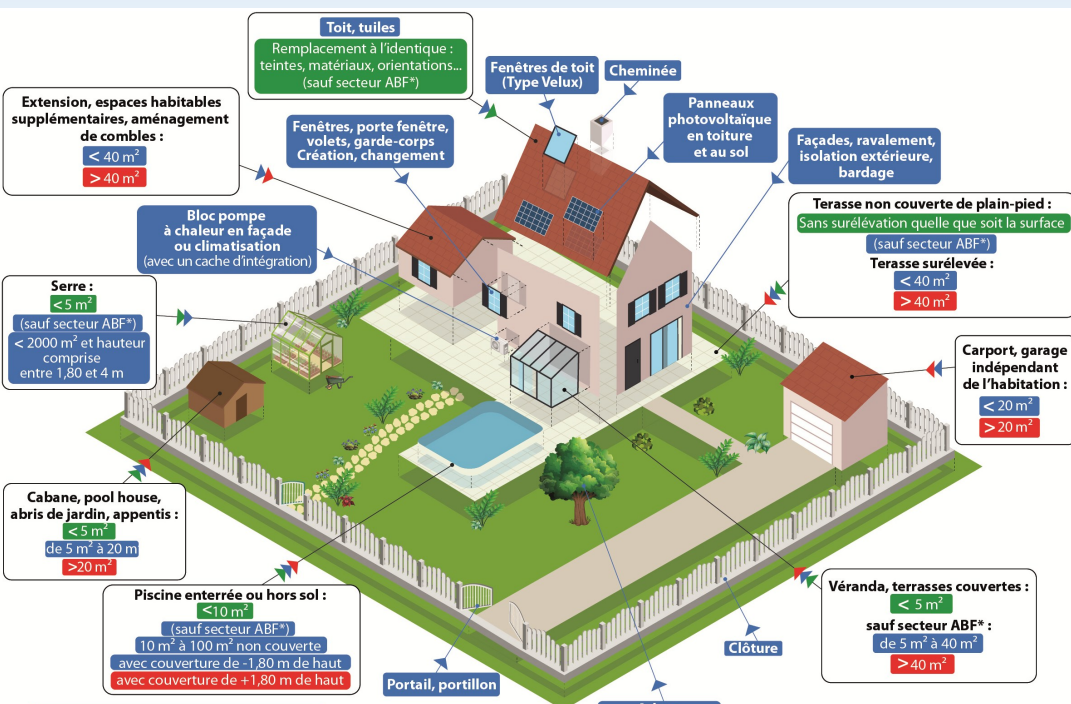
Attention ; le non-recensement dans les délais risque de vous priver d'accès aux examens tant scolaires que du permis de conduire.



Autorisations de travaux

Avant tout travaux impactant l'aspect extérieur de son domicile, une autorisation de travaux est généralement nécessaire voire l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France. En effet, l'ensemble des habitations de Chauvry sont situées dans une zone ABF compte tenu de la proximité avec notre église elle-même classée monument historique.

Ci-contre un schéma représentant les démarches à effectuer en fonction des travaux envisagés.



Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...). Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU.

AUCUNE FORMALITÉ

DÉCLARATION PRÉALABLE

PERMIS DE CONSTRUIRE

*Architecte des bâtiments de France

Projet de santé intercommunautaire

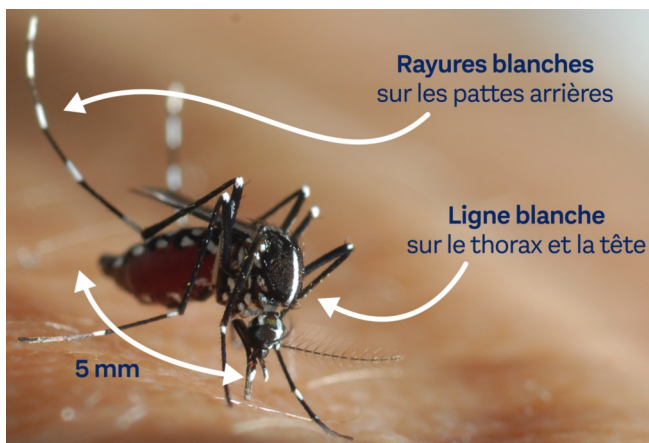
La CCVO3F souhaite améliorer la prise en charge « santé » de ses habitants en favorisant le maintien et en développant l'offre de soins sur son territoire.

C'est ainsi qu'une enveloppe budgétaire d'un montant de 150 000€ a été prévu dans le cadre du budget 2025.

- Une enquête a été réalisée pour établir un état des lieux dont il ressort les éléments principaux suivants:
- 14% de la population de la CCVO3F sans médecin traitant (11% au niveau national)
- 29 médecins généralistes sur la CCVO3F, principalement localisés sur L'Isle-Adam
- Un vieillissement de cette profession : 60% des médecins ont plus de 50 ans, et 24% ont même plus de 60 ans.
- Une densité généralistes en-dessous de la moyenne: 7.4 pour 10 000 (8.2 national)
- Une activité moyenne par praticien supérieure à celle nationale
- Aucune maison de santé pluridisciplinaire : les généralistes de notre territoire travaillent en cabinet mono professionnel ou en regroupement immobilier.
- Des soutiens aux centres médicaux déjà existants au sein des 5 plus grandes communes .

Ville	Généralistes	Dont non conventionnés
BETHEMONT	0	
CHAUVRY	0	
L'ISLE-ADAM	17	1
MERIEL	3	
MERY	4	
NERVILLE	0	
PARMAIN	5	1
PRESLES	0	
VILLIERS-ADAM	0	
TOTAL	29	2

Des études sont en cours pour déterminer quelles solutions pourraient améliorer l'attractivité de notre territoire aux yeux du corps médical



Moustique tigre Agressons pour limiter sa prolifération !

Apparu dans le sud-est de l'Hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est progressivement répandu sur le territoire, jusqu'à être détecté pour la première fois en Île-de-France, à Créteil, en 2015, avant de gagner l'ensemble des 8 départements franciliens.

Aujourd'hui, l'implantation et la présence active de ce moustique est avérée dans 212 territoires de la région (195 communes et 17 arrondissements parisiens) : exposant 68% de la population francilienne !

Face à cette situation, les risques qui pèsent sur la santé des franciliens augmentent chaque année et invitent à la mobilisation de chacun pour stopper sa prolifération sur le territoire.

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre, scannez ce QRcode et connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements



Cet été.

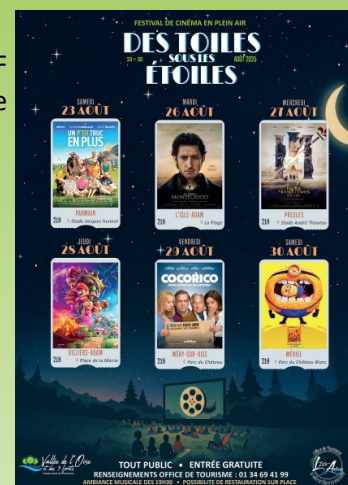
Tout au long du mois d'août, plusieurs communes de la Communauté de Communes CCOV3F vous invitent à découvrir des films en plein air. L'occasion idéale de passer une soirée en famille ou entre amis, la tête dans les étoiles.

Programme indicatif :

- Samedi 23 août – Parmain : *Un p'tit truc en plus*
- Mardi 26 août – L'Isle-Adam : *Le Comte de Monte-Cristo*
- Mercredi 27 août – Presles : *Les Trois Mousquetaires – Milady*
- Jeudi 28 août – Villiers-Adam : [à définir]
- Vendredi 29 août – Méry-sur-Oise : *Cocorico*
- Samedi 30 août – Mériel : [à définir]

30 aout à Courteuil - À la rencontre des chauve-souris

Balade nocturne proposée par le PNR Oise Pays de France pour découvrir ces fascinantes demoiselles de la nuit, acrobates volants grâce aux détecteurs à ultrasons. Projection d'un diaporama sur leur mode de vie, les menaces qu'elles subissent et les actions à mettre en place pour les protéger au cœur de nos villages, jardins et maisons r. RDV à 20h15, lieu précisé lors de l'inscription au 03 44 63 65 65.



Janvier - Galette des Rois et des Reines, un moment chaleureux et musical



Cette édition 2024 a remporté un vif succès, notamment grâce à la présence des 17 musiciens jazzy de l'Harmonie de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts. Cette association qui regroupe 25 musiciens se produit régulièrement en Val d'Oise. Elle a enchanté les Chauvriotes et Chauvriots avec un répertoire mêlant musique classique, jazz, variété et musiques de films. Un vrai plaisir pour les oreilles et le cœur !



Chaque ambiance dans la salle des fêtes avec les musiciens, musiciennes de l'Harmonie.

Avril - Journée Zen avec l'association YMCA – Yoga Mou' Chauvry

L'Association de Yoga de Chauvry, a organisé sa grande journée découverte pour tous les yogis adhérents et leurs proches.



Cette journée Zen s'est déroulée sous un soleil radieux, dans le superbe écrin de nature du château de Maffliers. Au programme, découvertes du Pilate, séance collective de sophrologie, massage assis, expériences avec le magnétiseur et la reflexologue. Les 50 participants sont repartis détendus, les étoiles plein les yeux !

Mai - Marché artisanal

Une météo splendide, a contribué au succès de ce marché dédié aux artisans, producteurs de légumes, miel, vins ainsi qu'aux artistes.

Didier RENAUD, Chauvriot a exposé ses toiles contemporaines et ses sculptures en bois et métal.



Mai - Fête des voisins La convivialité au rendez-vous



Lancée il y a trois ans, cette fête amicale est désormais un incontournable pour les habitants. Cette année encore, ils étaient une cinquantaine sur le parvis de la Mairie, pour partager un moment de convivialité. Les victuailles apportées par chacun étaient à la hauteur de l'évènement : les tréteaux croulaient sous les quiches, tartes, flans, brownie, chèvres fermiers, cidres et bonnes bouteilles.



Angel aux manettes du barbecue à régaler tout le monde de merguez et saucisses grillées à point ! Un beau moment de partage entre voisins, toutes générations confondues.

La ferme de CHAUVRY

Fait son cinéma !

Le village a vécu une parenthèse cinématographique inattendue !

Projecteurs géants, camions de tournage, régisseurs, accessoiristes... **en 48 heures la ferme s'est transformée en véritable plateau de tournage !**



Une série – dont le titre reste encore confidentiel – y a été partiellement filmée, avec la participation remarquable de Muriel Robin. Diffusion prévue à l'automne !



Plage de l'Isle Adam



La Plage	10h - 19h (Fermeture des caisses à 18h)
Bassin Plage	10h - 18h45
Bassin Record	10h - 12h / 13h30 - 18h30
Toboggans	10h - 12h / 13h30 - 18h15
Jeux d'eau	10h - 18h30
Mini-golf	14h - 19 h (avant le 7 juin 2025) 10h - 19h (à partir du 7 juin 2025) début de la dernière partie à 18h
Barques, pédalos, Paddles	14h - 19h (dernier départ à 18h)

	Semaine, week-end et jours fériés
Adulte (à partir de 14 ans)	10 €
Enfant (de 5 à 13 ans)	6 €
Enfant de moins de 5 ans	Gratuit

Tarif pour les habitants de la CCVO3F sous réserve de la présentation obligatoire de la carte individuelle à 5 €.

Juin - Fête du Village

Comme chaque année, la fête du village s'est tenue le 21 juin par une météo exceptionnelle qui nous a permis de profiter pleinement des festivités en extérieur jusque tard dans la nuit.



Outre un couscous préparé avec soin et apprécié de tous, un feu d'artifice comme toujours grandiose, un tournoi de pétanque acharné, c'est avant tout la convivialité des participants et la forte implication de nos généreux bénévoles qui ont assuré le succès de cette sympathique tradition.



Elagage

Il est rappelé l'importance de l'élagage des arbres qui dépassent des propriétés et peuvent gêner le réseau électrique. Les branches qui touchent ou s'approchent trop près des lignes électriques peuvent causer des coupures de courant, des incendies et des accidents.



Pour éviter ces risques, il est recommandé de vérifier régulièrement les arbres sur votre propriété et de les élaguer si nécessaire. Si vous n'êtes pas sûr de la manière de procéder, il est préférable de faire appel à un professionnel de l'élagage.

En prenant ces précautions, vous contribuez à la sécurité de votre communauté et à la fiabilité du réseau électrique. Merci de votre coopération!

Stationnement :

Il est demandé à chaque propriétaire de garer ses véhicules à l'intérieur de leur domicile. Tout véhicule garé sur la voie publique ne peut rester stationné plus de **7 jours** d'affilée au même endroit. Une amende de **35€** pouvant être **majorée à 75€** et une possible mise en fourrière si le stationnement persiste.

Trottoir :

L'entretien des trottoirs attendant aux clôtures est à la charge des propriétaires. Chacun se doit d'en effectuer le nettoyage et le désherbage.

Les poubelles doivent être systématiquement rentrées dans la journée suivant le ramassage.

Nuisances sonores :

Rappel des horaires de tonte et autres activités sonores

Semaine : 8h30 – 12h00 / 14h30 – 19h30

Dimanche et jours fériés : 10h00 – 12h00

Frelons asiatiques

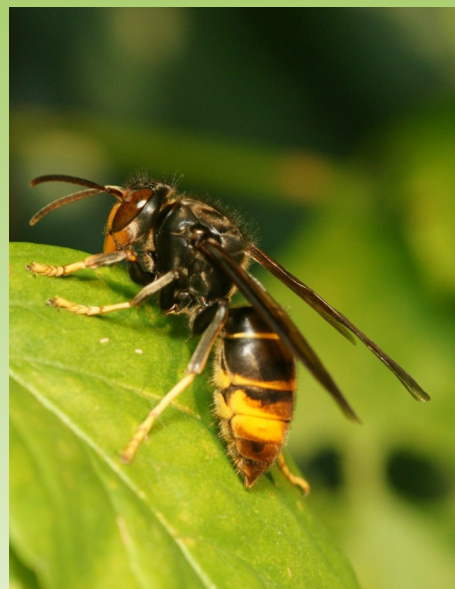
La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCV03F) a décidé de proposer un système de prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques grâce à l'intervention d'un professionnel conventionné. La société AGF GUEPES est une entreprise, signataire de la « charte régionale des bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques », chargée de leur éradication sur notre Communauté de Communes.

Le demandeur ne réglera que 50 % des frais via la réception d'un titre envoyé par le Trésor Public. Le solde sera pris en charge par la Communauté de Communes.

Retrouvez toutes les informations et le formulaire de demande d'intervention sur le site de la communauté de commune.

Ou en scannant le QR Code suivant.

<https://www.ccvo3f.fr/fr/lutte-contre-les-frelons>



Location salle des fêtes

La réservation de la salle des fêtes est autorisée pour :

- Les habitants de Chauvry majeurs pour des réunions strictement familiales (la réservation pour un tiers est strictement interdite)
- Les extérieures de Chauvry de préférence parrainées par les habitants de Chauvry
- Les Associations de Chauvry...

Tarif :

- 450 € pour les Chauvriots limité à une location par an.
- 700 € pour les personnes n'habitant pas Chauvry

Détails sur www.chauvry.fr

Carnet du semestre

Naissance:

Elina, Marine GRELET le 11 Mars 2025

Décès:

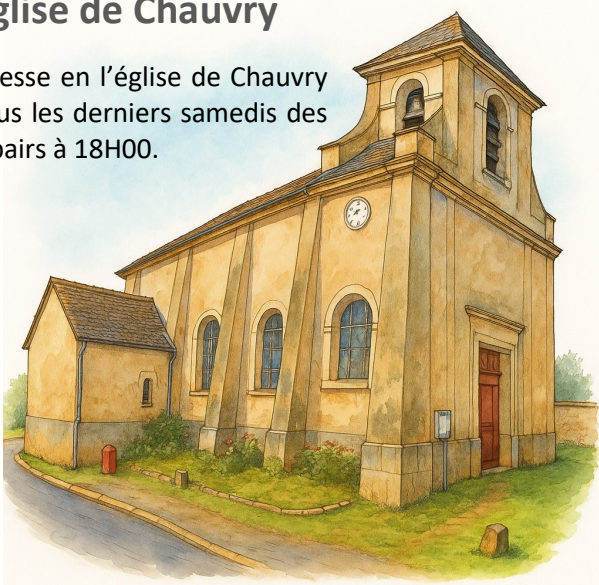
Leila ZENATI le 15 juin 2025 dans sa 89 -ème année

Jean Louis GOBERT, bien connu de tous les chauvriot(e)s pour sa forte implication dans la vie de notre commune, le 27 Mars 2025 dans sa 78 -ème année.

Messes

Eglise de Chauvry

Une messe en l'église de Chauvry a lieu tous les derniers samedis des mois impairs à 18H00.



DECHETTERIES

Champagne-sur-Oise
& Viarmes



HORAIRES d'ETE

à partir du 1 avril 2025

Semaine

9h - 12h30

14h - 18h



Samedi

9h - 19h

Dimanche

9h - 12h30

Fermetures:

Champagne-sur-Oise : jeudi et jours fériés

Viarmes : mardi et jours fériés

Bulletin réalisé par les élus de la commune.

Le maire ainsi que toute l'équipe du conseil municipal vous souhaitent un chaleureux été.



Horaires d'ouverture de la MAIRIE

Mardi, Jeudi et Vendredi de 16h à 18h

01 34 69 26 09 - mairie.de.chauvry@orange.fr - www.chauvry.fr

